

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Révision du Plan Local d'Urbanisme, Élaboration du Règlement Local de Publicité, et Révision du zonage d'assainissement des eaux usées de Saint-Lys

Le maire de Saint-Lys informe qu'une enquête publique unique relative aux projets de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), d'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP) et de révision du zonage d'assainissement des eaux usées de Saint-Lys sera ouverte pour une durée de 36 jours :

du mardi 22 avril 2025 (9h) au mardi 27 mai 2025 (16h) inclus

La révision du PLU vise à mettre à jour le document d'urbanisme applicable sur la commune de Saint-Lys. L'élaboration du RLP vise à produire un règlement local sur la publicité et les enseignes. La révision du zonage d'assainissement collectif des eaux usées vise à actualiser le document actuel au regard de l'évolution du territoire.

Afin de conduire cette enquête publique, la présidente du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné Monsieur Yves JACOBS en qualité de commissaire enquêteur et Madame Adina BLANCHET en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le projet de révision du PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale transmise pour avis à l'autorité environnementale. L'évaluation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale figurent dans le dossier soumis à enquête. Le projet de révision du zonage d'assainissement a fait l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable :

- en version papier en mairie de Saint-Lys aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- en version informatique sur le site internet de la commune à l'adresse <https://saint-lys.fr/enquete-publique>.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition à la mairie de Saint-Lys aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre dématérialisé accessible 7j/7 et 24h/24 : www.registre-numerique.fr/plu-rlp-assainissement-saintlys,
- sur le registre d'enquête papier mis à disposition en mairie de Saint-Lys aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- par voie postale en adressant un courrier au commissaire enquêteur à l'adresse : Service Urbanisme, Mairie de Saint-Lys, 1 Place Nationale, 31470 SAINT-LYS,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : plu-rlp-assainissement-saintlys@mail.registre-numerique.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations lors de permanences en mairie de Saint-Lys, 1 Place Nationale, aux jours et heures suivants :

- Mardi 22 avril 2025 de 9h à 12h
- Jeudi 15 mai 2025 de 16h à 19h
- Lundi 28 avril 2025 de 14h à 17h
- Vendredi 23 mai 2025 de 9h à 12h
- Mercredi 7 mai 2025 de 14h à 17h

Les permanences seront sur rendez-vous sur les 2 premières heures de chaque permanence, à réserver sur le registre numérique, et sans rendez-vous la dernière heure. L'organisation des rendez-vous et les modalités d'inscription sont précisées sur le site du registre numérique www.registre-numerique.fr/plu-rlp-assainissement-saintlys.

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie de Saint-Lys et sur le site internet www.saint-lys.fr pendant 1 an. Les projets de révision du PLU, d'élaboration du RLP et de révision du zonage d'assainissement, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur seront approuvés par délibération du Conseil Municipal de Saint-Lys.